

alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé

Le comité COVALLIANCE et le CVT AVIESAN

www.aviesan.fr

CEA () CHRU () CNRS () CPU () INRA () INRIA () INSERM () INSTITUT PASTEUR () IRE



Comité de coordination permanent CoVAlliance - Bilan

Mise en place en février 2010

Renforcer l'attractivité et les partenariats entre recherche publique et industries de santé.

- ✓ Charte du mandataire unique (Avril 2011)
- ✓ Documentation partenariale unique
- ✓ CVT Aviesan Projet de Consortium de Valorisation thématique, pour une meilleure coordination des politiques de valorisation des membres de l'alliance Aviesan. (Projet financé PIA)





LE CVT AVIESAN

Une structure <u>de coordination de la valorisation</u> des membres d'Aviesan

Le CVT Aviesan a vocation à :

- Mettre en place des analyses stratégiques associant les membres d'Aviesan et ses partenaires
- Mettre à disposition de ses membres des analyses prospectives assorties de priorités de transfert par domaines
- Proposer une assistance pour la mise en œuvre des actions et aider à l'émergence de projets innovants
- Agréger les compétences,
 accompagner et faciliter l'accès aux compétences et capacités d'Aviesan

Ce CVT n'a pas vocation à :

- Réaliser le dépôt, l'entretien ou la défense des titres de propriétés.
- Gérer les portefeuilles de PI
- Financer seul des programmes opérationnels de maturation
- Soutenir la création d'entreprises
- Se substituer ou à entrer en concurrence avec les organes de valorisations des établissements ou des régions





Les services proposés

Analyses prospectives par domaine de valorisation stratégique (DVS)

Accès facilité
aux
compétences
et capacités
des membres
d'Aviesan

- Panorama national et international de la Pl
- Cartographie industrielle
- Agrégation des compétences nationales, paysage de la recherche et de ses centres d'excellente
- Analyse des dynamiques de marchés visés
- Réglementation impactant le domaine concerné

Aide à l'émergence de projets innovants



Rédaction d'un rapport final, indiquant priorités et opportunités de transfert

Diffusion et promotion auprès des partenaires

- Organisation de journées de formation
- Lettre d'information et de veille du DVS

CEA C CHRU C CNRS C CPU C INRA C INRIA C INSERM C INSTITUT PASTEUR C IRI



LES DOMAINES DE VALORISATION STRATÉGIQUE (DVS) ÉLIGIBLES

Un nombre fini de domaines qui :

- intéressent plusieurs établissements,
- avec des compétences réparties sur le territoire mobilisables
- couvrent un secteur où la France dispose d'une notoriété internationale
- Disposent d'un portefeuille PI significatif
- Avec des enjeux socio-économiques forts

La méthodologie et le choix de ces domaines se fera en dialogue avec les <u>membres d'Aviesan, les ITMOs et l'Ariis</u> au sein de groupes de travail mis en place par COVALLIANCE.



STRUCTURATION DES DVS

Pour chaque domaine de valorisation stratégique (DVS), un comité de domaine proposera :

Définition du domaine couvert par le DVS

Cartographie nationale et internationale des compétences

Contexte industriel national et international

Cartographie et analyse de l'environnement et de la propriété intellectuelle

Analyse des contraintes réglementaires

Description de la chaine de la valeur

Analyse du portefeuille de brevets, l'identification des <u>brevets concurrents</u>, et l'identification des grappes de brevets disponibles

Cartographie des industriels

Analyse atouts/attraits : excellence scientifique, PI, concurrence internationale, marché, publications internationales du domaine, veille bibliographique,...

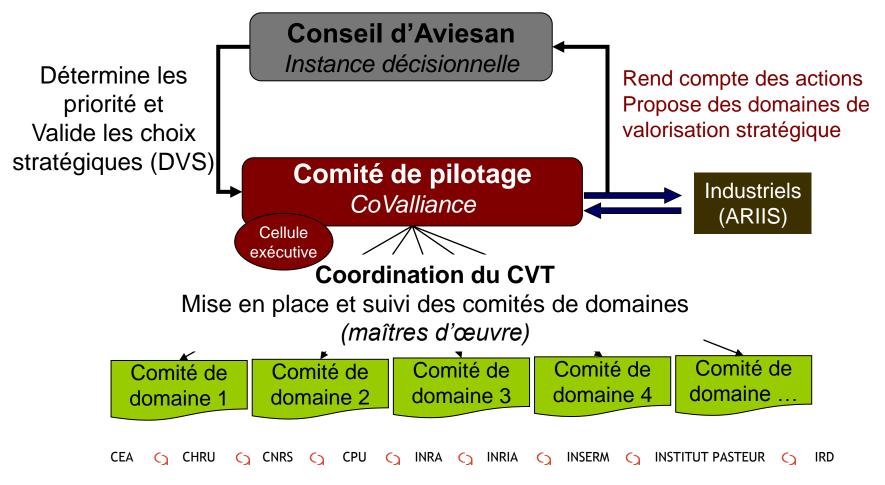
Définition d'une feuille de route public-privé pour chacun des DVS et identification de projets





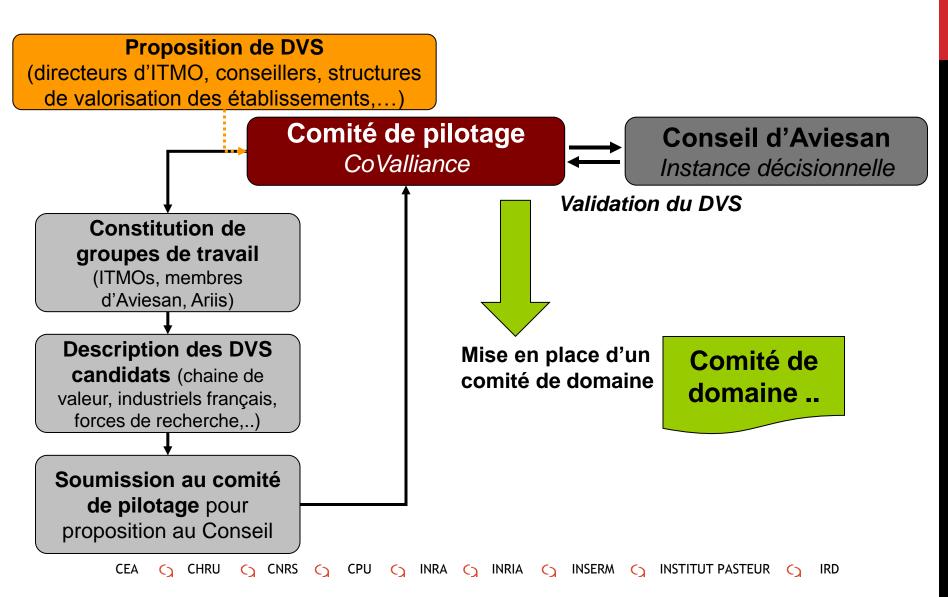
GOUVERNANCE: UNE STRUCTURE LÉGÈRE

Le CVT Aviesan est adossé à l'Alliance Aviesan et s'appuie sur le comité Covalliance déjà opérationnel en y adjoignant un responsable de la coordination du CVT.





INSTRUCTION ET SÉLECTION DES DVS





DES COMITÉS DE DOMAINES POUR LA STRUCTURATION DES DVS

Pour chaque DVS validé, mis en place un comité de domaine



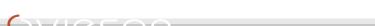
- Sous la responsabilité d'un responsable coordinateur d'un établissement (organisme, université, IRT, Satt, IHU,...)
- Associant industriels, pôles de compétitivités, SATT, ... intéressés
- Animé, dans la durée, par 1 chargé de développement recruté sur fonds CVT.
- DVS rend compte de ses actions au CVT Aviesan, suivi assuré par le chargé de développement du CVT Aviesan





IDENTIFICATION DES PREMIERS DVS

- Agents d'imagerie
- Biologie synthétique
- Dispositifs médicaux implantables
- Anticorps thérapeutiques et Biothérapies
- Innovation en Vaccinologie
- Innovation thérapeutique en cancérologie
- et d'autres ?





C) CHRU (5) CNRS (5) CPU (5) INRA (5) INRIA (5) INSERM (5) INSTITUT PASTEUR (5)